Hommage au sÃ©nateur Jacques Oudin

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2020

Jacques Oudin avait portÃ© une loi pour le financement des actions en faveur de la solidaritÃ© internationale. AdoptÃ©e en 2005, sur une proposition dÃ©posÃ©e en 2003, la loi Oudin-Santini autorise les collectivitÃ©s, syndicats et agences de l'eau Ã consacrer jusqu'Ã 1 % de leur budget "eau et assainissement" au financement d'actions de solidaritÃ© internationale dans ces secteurs. Un dispositif Ã©largi depuis Ã l'Ã©nergie et Ã la gestion des dÃ©chets. Cette loi a permis des avancÃ©es significatives dont les agences de l'eau rendent compte rÃ©guliÃ¨rement et dont Jacques Oudin avait dressÃ© un bilan 10 ans aprÃ¨s sa promulgation.

Jacques Oudin a aussi Ã©tÃ© le fondateur, en 1990, du Cercle FranÃ§ais de l'Eau (CFE), dont il Ã©tait encore prÃ©sident d'honneur. Il a Ã©galement Ã©tÃ© vice-prÃ©sident du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et prÃ©sider de la commission de coopÃ©ration internationale du ComitÃ© de bassin Loire-Bretagne. Il a Ã©galement prÃ©sidÃ© le ComitÃ© national de l'eau de 2003 Ã 2009.

Jacques Oudin est dÃ©cÃ©dÃ© le 21 mars, la veille de la JournÃ©e mondiale de l'eau, Ã laquelle il aura consacrÃ© l'ensemble ses mandats. Un hommage lui sera rendu lors de la prochaine AssemblÃ©e gÃ©nÃ©rale du Cercle FranÃ§ais de l'Eau au SÃ©nat, le 7 juillet 2020 autour de nombreuses personnalitÃ©s et organismes ayant connu et travaillÃ© avec ce passionnÃ© et grand connaisseur des problÃ©matiques de l'eau.